**ARRETE N°**

**Autorisant à titre exceptionnel l’exercice des fonctions en télétravail au titre des mesures visant à lutter contre l’épidémie de Covid-19**

**Le Maire (ou le Président) de [collectivité ou établissement public],**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;

VU le décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 modifiant le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;

VU les recommandations de la DGAFP et de la DGCL reposant notamment sur la circulaire du 29 octobre 2020 relatif à la continuité du service public dans les administrations et les établissements publics de l’Etat dans le contexte de dégradation de la situation sanitaire ;

CONSIDERANT qu’afin de faire face à l’épidémie de Covid-19 et limiter sa propagation, il est recommandé aux employeurs publics, lorsque le télétravail est possible, de mettre en place les mesures nécessaires en facilitant l’accès aux agents au télétravail,

CONSIDERANT la possibilité et le souhait pour la commune/ l’établissement de pouvoir satisfaire à cette recommandation pour les agents se trouvant dans des situations nécessitant une période d’isolement, d’éviction ou de maintien à domicile, afin également de pouvoir assurer une continuité de services,

CONSIDERANT qu’en raison de l’urgence et du caractère exceptionnel et temporaire de cette mesure, il convient de mettre en place le télétravail, le cas échéant dans des conditions dérogatoires au droit commun,

CONSIDERANT que M/Mme [Prénom] [NOM] exerçant les fonctions de …, remplit les conditions pour exercer exceptionnellement ses fonctions en télétravail,

**ARRETE**

**Article 1 :** A compter du …/…/…, M./Mme. [Prénom] [NOM], [grade], est autorisé à exercer ses fonctions en télétravail pour une durée de ....

**Article 2 :** M./Mme. [Prénom] [NOM] assurera ses missions à l’adresse suivante : ….

**Article 3 :** M./Mme. [Prénom] [NOM] exercera ses fonctions ses fonctions en télétravail sur l’intégralité de son temps de travail **ou** à raison de … jours par semaine selon le planning suivant :

* [Lister les jours concernés]

**Article 4 :** (*le cas échéant, si l’ensemble des missions ne sont pas compatibles avec le télétravail*) Durant la période de télétravail, M./Mme. [Prénom] [NOM] exercera les fonctions suivantes :

* [Lister les tâches compatibles avec le télétravail]

**Article 5 :** Durant cette période, M./Mme. [Prénom] [NOM] bénéficiera des moyens techniques suivants :

* [Liste les outils mis à la disposition de l’agent]

**Article 6 :** Durant cette période, M./Mme. [Prénom] [NOM] s’engage à respecter une obligation de discrétion qui lui impose d’assurer par tous les moyens nécessaires la confidentialité des données qu’il/elle détient.

Il/Elle aura pour obligation de veiller à ne pas laisser quiconque accéder au matériel professionnel, informatique ou non, ainsi qu’aux dossiers et données traités dans le cadre professionnel et garantir par tous les moyens l’intégrité du matériel, des dossiers et données, notamment contre les risques naturels et technologiques, ainsi que contre tout accident domestique de nature à les détériorer ou les détruire.

**Article 7 :** Durant cette période, M./Mme. [Prénom] [NOM] s’engage à respecter les règles prévues par le règlement intérieur de la commune/établissement en matière de temps de travail, de sécurité et de protection de la santé.

*NB : dans le cadre des dispositions de droit commun, il appartient à l’organe délibérant de définir ces règles. Dans la présente situation, la collectivité/établissement qui le souhaite devrait pouvoir définir ces règles dans l’arrêté, ou à défaut dans une annexe jointe à l’arrêté.*

**Article 8 :** M./Mme. [Prénom] [NOM] s’engage à être assuré pour l’exercice du télétravail à son domicile.

**Article 9 :** Le directeur général des services est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’intéressé.

Fait à … le …

Le Maire/Président

[Prénom] [NOM]

Le Maire/Président :

* Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
* Informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Il peut être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.
* Notifié le :
* Signature de l’agent